



SAS au capital de 316 000 €
RCS Orléans 087 180 089

Siège social :
1A Allée des Balletières
45650 SAINT JEAN LE BLANC

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CENTRE VAL DE LOIRE

Association

**Siège social : 6 RUE ABBE PASTY
45400 FLEURY LES AUBRAIS**

EXERCICE 2025

Clos le 31/12/2025

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE PAR

La S.A.S. OSE AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux Membres de l'Association LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CENTRE VAL DE LOIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Association **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CENTRE VAL DE LOIRE** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC n°2022-06 » de l'annexe des comptes annuels

concernant la première application du règlement ANC N° 2022-06 modifiant le règlement ANC N°2018-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant

toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Jean-le-Blanc, le 17 juin 2026

**Le Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre,**

S.A.S Ose Audit

Signé par Paul-Antoine Tomas
Le 17 juin 2026



doc_wV00
tx_q6KL6YkL8Xw3

Paul-Antoine TOMAS
Commissaire aux comptes

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	12 466	11 520	946	1 686
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	43 042	18 305	24 737	31 328
Autres immobilisations corporelles	84 884	29 549	55 335	19 397
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	42 104		42 104	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 000		2 000	2 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	45 268		45 268	18 500
Autres immobilisations financières	15 151		15 151	14 351
Total I	244 915	59 373	185 541	87 262
Stocks et en-cours				
Stock et en-cours	514		514	956
Créances				
Créances reçues par legs ou donations				
Créances clts., adhr., usagers et cpt. Rattachés	792 547	27 787	764 760	718 545
Autres créances	527 635		527 635	660 052
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	396 829		396 829	443 712
Charges constatées d'avance	179 141		179 141	233 148
Total II	1 896 666	27 787	1 868 879	2 056 413
Frais d'émission des emprunts III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 141 581	87 160	2 054 421	2 143 675
Rubriques	Montant brut	Montant net N		
Engagements reçus				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organismes stat. compétents ;				
Autorisés par l'organisme de tutelle ;				
Dons en nature restant à vendre.				

QSE AUDIT

1A allée des Balletières
45650 Saint Jean le Blanc
R.C.S. Orléans 087 180 089 - APE : 6920Z
SAS de Commissaires aux Comptes
Au capital de 316 000 €

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise statutaires		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires	75 000	85 000
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	42 034	42 034
Autre		
Report à nouveau	266 232	274 978
Excédent ou déficit de l'exercice	(49 753)	(8 746)
Situation nette (sous total)	333 513	393 266
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	333 513	393 266
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donation		
Fonds dédiés		6 000
Total II		6 000
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	75 510	68 970
Total III	75 510	68 970
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	296	23 955
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	474 096	482 983
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	191 852	153 833
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 525	
Autres dettes	176 058	146 508
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	752 569	868 159
Total IV	1 645 397	1 675 439
Ecart de conversion (passif) (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 054 421	2 143 675

OSE AUDIT

1A allée des Balletières
45650 Saint Jean le Blanc
R.C.S. Orléans 087 180 089 - APE : 6920Z
SAS de Commissaires aux Comptes
Au capital de 316 000 €

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Cotisations	20 834	20 820
Ventes de biens et services		
Vente de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	2 329 713	1 943 475
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	644 387	572 430
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	15 634	14 326
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	5 134	336 788
Utilisation des fonds dédiés	6 000	9 000
Autres produits	32 227	100
Total (I)	3 053 929	2 896 938
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	558	1 129
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total (II)	558	1 129
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 060
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total (III)		5 060
Total des produits (I+II+III)	3 054 488	2 903 128
Solde débiteur = Déficit	49 753	8 746
Total général	3 104 241	2 911 873
Achats de marchandises		
Variation de stocks	442	(956)
Autres achats et charges externes	1 653 157	1 573 959
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	74 774	66 362
Salaires et traitements	988 645	938 141
Charges sociales	339 915	296 444
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 291	14 053
Dotations aux provisions	23 032	20 141

Report en fonds dédiés		
Autres charges	1 871	583
Total (I)	3 104 127	2 908 728
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	114	469
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total (II)	114	469
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 676
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total (III)		2 676
Participation salariés aux résultats (IV)		
Impôts sur les bénéfices (V)		
Total des charges (I+II+III)	3 104 241	2 911 873
Solde créditeur = Excédent		
Total général	3 104 241	2 911 873

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
MONTANT TOTAL DES RESSOURCES		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
MONTANT TOTAL DES EMPLOIS		

ANNEXE

Objet social

La **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CENTRE**, fondée en 1981, a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.

Mouvement d'éducation populaire, elle invite les femmes et les hommes à débattre et agir afin :

1. de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.
2. de développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs.
3. de faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égale dignité de chaque être humain, par une action permanente :
 - pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens,
 - pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle.

Dès lors, elle s'interdit toute action partisane dans le domaine politique ou dans le domaine religieux.

Missions sociales

Pour atteindre les buts définis, la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CENTRE met en œuvre des actions dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'action culturelle, sportive, touristique et sociale, en ce qu'elles favorisent sur le territoire régional une réelle garantie des droits civils et politiques, économiques et sociaux, des libertés fondamentales et du progrès de la démocratie. Elle se donne pour mission :

- D'élaborer et de conduire un projet régional et un programme d'actions.
- De porter une parole politique dans l'espace public régional.
- De représenter la Ligue de l'Enseignement auprès des instances et des pouvoirs publics régionaux.
- D'organiser sa représentation et sa participation dans les coordinations et instances régionales.
- De favoriser les coordinations et échanges inter fédéraux.
- De mutualiser et d'optimiser les moyens humains, financiers et organisationnels.

Moyens mis en œuvre et ressources

Pour mettre en œuvre ses missions définies :

- Elle peut recourir à tous moyens d'action qui permettent d'atteindre légalement les buts et missions fixés dans les présents statuts, notamment : organisation de congrès, colloques, séminaires, études et recherches, édition de publications, organisation d'expositions, de spectacles ..., conseil, aide et formation de cadres pour le développement et la coordination des associations diverses contribuant à la réalisation de ses buts, appel à la générosité, achat, location de biens, meubles et immeubles nécessaires à l'accomplissement de son objet et gestion de tous services y contribuant à titre onéreux ou gratuit ainsi que la vente de biens et de produits permettant de l'atteindre.
- Pour développer les activités physiques, sportives et de plein air, dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur, sont constitués en son sein un comité régional UFOLEP et un comité régional USEP.
- Elle peut se doter, sur proposition du conseil d'administration et décision de l'assemblée générale, de structures adéquates pour gérer un domaine d'activité déterminé dès lors qu'il s'inscrit dans le cadre de son objet social.
- Le règlement intérieur précise, en tant que de besoin, la nature de ces structures, leur insertion dans la région et les modalités de participation à leur fonctionnement.

VARIATION DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS

Rubriques	Montant début exercice	Affectation du résultat	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	85 000			10 000	75 000
Ecart de réévaluation					
Réserves	42 034				42 034
Report à nouveau	274 978			8 746	266 232
Excédent ou déficit de l'exercice	(8 746)	(8 746)	(49 753)		(49 753)
Situation nette	393 266	(8 746)	(49 753)	18 746	333 513
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	393 266	(8 746)	(49 753)	18 746	333 513

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION, CONTRIBUTIONS FINANCIERES ET RESSOURCES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations affectés							
Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
Subvention REGION CENTRE - VSLE ETUDE AZAY LE FERRON	6 000		6 000			0	
Sous total	6 000	0	6 000	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Sous total	0	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public (1)							
Sous total	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6 000	0	6 000	0	0	0	0

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'association.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'association.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Ingénieurs et cadres	7,00	
Agents de maîtrise et techniciens	20,00	
Employés	10,00	
Ouvriers		
TOTAL	37,00	

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N°2022-04 du 30 juin 2022 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC n°2022-06

L'association a appliqué, à compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, les dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et à la réforme du Plan Comptable Général.

La première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable.

Conformément aux dispositions réglementaires, ce changement a été appliqué de manière prospective.

Les principales incidences de cette réforme concernent notamment :

La nouvelle présentation des états financiers (bilan, compte de résultat et annexe) ;
La redéfinition du résultat exceptionnel ;
La suppression de la technique des transferts de charges ;
L'évolution du plan de comptes (suppression, création et modification de certains comptes) ;
La mise en place de nouveaux tableaux normés dans l'annexe.

L'impact de ce changement de méthode sur les comptes de l'exercice se traduit principalement par :

Les charges exceptionnelles d'un montant de 15 383.38 eur ont été affectés aux comptes de charges d'exploitation correspondants.

Les quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat sont désormais comptabilisées avec les subventions d'exploitation.

Les transferts de charges d'un montant global de 11 480.78 ont été comptabilisés en ventes de produits annexes et se trouvent intégrés aux Ventes de prestations de services.

Lorsque les impacts ne sont pas significatifs, l'association précise que l'application du règlement ANC n°2022-06 est sans incidence matérielle sur les comptes de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747001.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Engagements de départ à la retraite :

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 3.96%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 75 510 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Au 31 Décembre 2025, les fonds dédiés comptabilisés s'élèvent à 0 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice n'a pas fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2025. En effet, l'action des bénévoles se limite aux réunions statutaires du Conseil d'administration, du bureau, des commissions et de l'assemblée générale.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun pour la majeure partie de son activité. Depuis le 1^{er} Janvier 2024, elle est soumise aux impôts commerciaux pour son activité de gestion du Centre de Vacances des Fontenils de Chinon.

Engagements hors bilan

Néant.

Fonds associatifs avec droit de reprise

L'association a bénéficié de la part des 6 fédérations de la Région Centre d'un apport au fonds associatif avec droit de reprise de 12 500 euros chacune soit un total de 75 000 euros. Les motifs de reprise de ces apports sont énoncés dans les conventions de partenariat établies avec chaque apporteur.

Rémunérations et avantages en nature des 3 plus hauts cadres salariés et bénévoles

Pour des raisons de confidentialité, cette information n'est pas communiquée. **OSE AUDIT**

1A allée des Balletières
45650 Saint Jean le Blanc

R.C.S. Orléans 087 180 089 - APE : 6920Z
SAS de Commissaires aux Comptes
Au capital de 316 000 €

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	296
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	474 096
Dettes fiscales et sociales	191 852
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	198 232
TOTAL	864 477

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	814 781
- Autres créances	451 039
<i>dont avoirs à recevoir</i>	3 623
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	396 829
TOTAL	1 662 648

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	68 970	6 540		75 510
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	68 970	6 540		75 510

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	16 428	16 492	5 134	27 787
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	16 428	16 492	5 134	27 787
TOTAL GÉNÉRAL	85 398	23 032	5 134	103 297

OSE AUDIT

1A allée des Balletières
45650 Saint Jean le Blanc

R.C.S. Orléans 087 180 089 - APE : 6920Z
SAS de Commissaires aux Comptes
Au capital de 316 000 €

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	2 000		2 000
Prêts	45 268	11 317	33 951
Autres immobilisations financières	15 151	15 151	
Total de l'actif immobilisé	62 419	26 468	35 951
Clients douteux ou litigieux	27 787	27 787	
Autres créances clients	786 994	786 994	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	198	198	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 574	12 574	
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	13 510	13 510	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 250	1 250	
Etat – Divers	418 666	418 666	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	4 842	4 842	
Total de l'actif circulant	1 265 820	1 265 820	
Charges constatées d'avance	179 141	179 141	
TOTAL	1 507 379	1 471 428	35 951

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	474 096	474 096		
Personnel et comptes rattachés	76 406	76 406		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98 986	98 986		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	6 598	6 598		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 863	9 863		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 525	50 525		
Groupe et associés				
Autres dettes	30 292	30 292		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	752 569	752 569		
TOTAL	1 499 335	1 499 335		

OSE AUDIT

1A allée des Balletières
45650 Saint Jean le Blanc

R.C.S. Orléans 087 180 089 – APE : 6920Z
SAS de Commissaires aux Comptes
Au capital de 316 000 €

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	12 466			12 466
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel	38 608	4 433		43 042
Installations générales, agencements et divers	7 164	41 336	0	48 500
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 255	5 129		36 384
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		42 104		42 104
Total des immobilisations corporelles	77 027	93 002	0	170 030
Participations	2 000			2 000
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	32 851	46 068	18 500	60 419
Total des immobilisations financières	34 851	46 068	18 500	62 419
TOTAL	124 344	139 070	18 500	244 915

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	10 780	740		11 520
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 280	11 024		18 305
Installations générales, agencements et divers	476	4 003		4 480
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	18 546	6 523		25 069
Emballages récupérables et divers				
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	26 302	21 551		47 853
TOTAL	37 082	22 291		59 373

OSE AUDIT

1A allée des Balletières
45650 Saint Jean le Blanc

R.C.S. Orléans 087 180 089 - APE : 6920Z
SAS de Commissaires aux Comptes
Au capital de 316 000 €

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
Charges constatées d'avance	179 141	
Produits constatés d'avance		323 961
Produits Constatés d'avance Subventions		428 609
TOTAL	179 141	752 569

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Suivi des subventions affectées

Rubriques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A-B+C
TOTAL					

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF/MSA	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation	184 325	127 756	190 642		141 664	644 387
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
TOTAL						644 387